

Insertion professionnelle et poursuites d'études des diplômés de Master 2 de l'Université Toulouse 1 Capitole en 2012

Au 1^{er} décembre 2014, soit 27 à 30 mois après l'obtention d'un Master 2 à UT1, 88% des diplômés entrés sur le marché du travail dès leur diplomation sont en emploi (taux d'emploi).

Parmi les salariés, 80% occupent un emploi à durée indéterminée (EDI) et 85% un emploi de cadre.

Le taux d'emploi des diplômés 27 à 30 mois après le Master 2 est, comme pour les diplômés 2009, moins bon que pour la promotion précédente : il a chuté de 4 points. Il est toutefois prudent d'attendre la prochaine enquête pour conclure du caractère isolé de cette observation ou, au contraire, d'une dégradation de l'insertion professionnelle des diplômés. Par ailleurs, les taux d'EDI et d'emploi de cadre sont en revanche stables.

Comme l'année précédente, environ trois diplômés sur dix considèrent plus de deux ans après leur diplomation qu'un diplôme inférieur au bac+5 est suffisant pour exercer leurs fonctions.

Enfin, comme pour la promotion précédente, un tiers des diplômés d'un Master 2 en 2012 ont poursuivi des études l'année suivante, le plus souvent pour préparer des concours professionnels, un doctorat ou même un second Master 2.

Qui sont les diplômés d'un Master 2 à UT1 ?

62% des diplômés de Master 2 à UT1 en 2012 sont des femmes. De plus, 77% sont de nationalité française.

42% ont obtenu leur baccalauréat en Région Midi-Pyrénées (22% en Haute-Garonne), 33% dans une autre région française, 2% en outre-mer et 23% dans un pays étranger.

81% des diplômés titulaires d'un baccalauréat français l'ont obtenu l'année de leur 18 ans ou avant, 16% avec une année de retard et 3% avec plus d'une année de retard.

90% de ces diplômés sont titulaires d'un baccalauréat général (majoritairement économique et social ou scientifique), 8% d'un baccalauréat technologique, 1% d'un baccalauréat professionnel et 1% d'une équivalence au baccalauréat.

83% des diplômés n'ont pas interrompu leurs études entre le baccalauréat et le Master 2, 13% se sont arrêtés d'étudier pendant moins de deux ans et 4% pendant deux années ou plus. De plus, 6% des diplômés déclarent être titulaires d'un autre Master 2, obtenu avant 2012.

Enfin, 46% des diplômés ont obtenu un Master 2 en Droit, 34% à l'IAE, 8% à TSE, 6% en Informatique et 6% en Administration et Communication.

Quelle insertion professionnelle pour ces diplômés ?

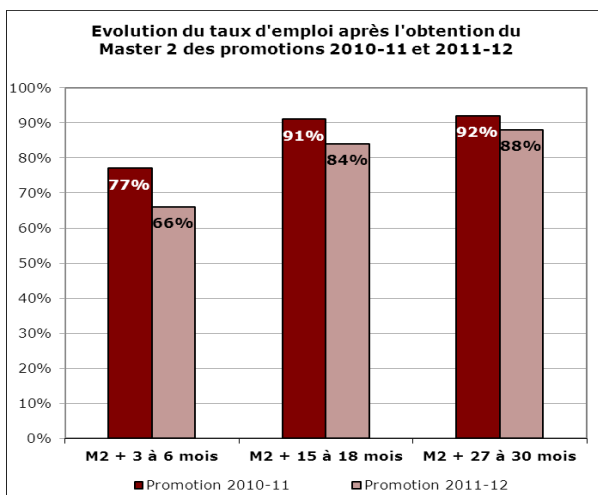
Quelle évolution du taux d'emploi ?

87% des diplômés sont en emploi entre 27 et 30 mois après l'obtention de leur M2, 11% à la recherche d'un emploi et 2% inactifs (année sabbatique, parent au foyer...). Le taux d'emploi est donc de 88% au 1^{er} décembre 2014. Deux ans plus tôt (entre 3 et 6 mois après le M2) ce taux était de 66%. Entre 15 et 18 mois après le M2, au 1^{er} décembre 2013, il était de 84%.

Ces taux d'emploi ont diminué par rapport à la promotion enquêtée l'année précédente. L'écart entre les taux d'emploi des deux promotions est observable dès 3 à 6 mois après la diplomation (-11 points par rapport à la promotion précédente). On observe

ensuite un rattrapage au fil du temps : -7 points entre 15 et 18 mois après le M2 et -4 points 27 à 30 mois après la diplomation.

Il est toutefois nécessaire d'attendre la prochaine enquête pour conclure du caractère isolé de cette observation ou, au contraire, d'une dégradation durable de l'insertion professionnelle de ces diplômés.



Sources : Enquête Insertion Prof. et Poursuite d'études 2014 et 2013
Population : Diplômés d'un M2 en 2012 et 2011 à UT1 sans poursuite d'études après la diplomation (resp. 678 et 650 individus)

Comme lors de l'enquête précédente, 4 diplômés sur 10 ont été directement recrutés par l'entreprise dans laquelle ils ont effectué leur stage ou contrat en alternance de Master 2. 2% n'ont jamais occupé d'emploi depuis l'obtention du Master 2. Pour les autres, la recherche du 1^{er} emploi a souvent duré moins de 4 mois (60% moins de 4 mois, 21% entre 4 et 6 mois, 19% plus de 6 mois).

Les diplômés qui n'ont pas été recrutés par l'entreprise dans laquelle ils ont effectué leur stage ou contrat en alternance ont majoritairement obtenu leur 1^{er} emploi en répondant à une offre d'emploi (41%). Cette offre leur a souvent été transmise par un site internet de recrutement généraliste ou spécialisé.

Près d'un diplômé sur cinq a également obtenu son premier contrat en ayant déposé son CV sur internet (alors très souvent sur un site de recrutement spécialisé dans son domaine) et la même proportion suite à une candidature spontanée.

Notons par ailleurs qu'un diplômé sur cinq indique qu'une relation personnelle ou familiale les a aidés à obtenir leur 1^{er} emploi.

Quel type d'emploi au 1^{er} décembre 2014 ?

Pour 60% des diplômés en activité, l'emploi au 1^{er} décembre 2014 est le 1^{er} emploi depuis le Master 2. Par ailleurs, 2 diplômés sur 3 occupent leur emploi depuis plus d'un an au moment de l'enquête et même 9 sur 10 lorsqu'ils occupent toujours leur premier emploi (contre 4 sur 10 lorsque l'emploi au est le second et 1 sur 4 lorsqu'il est le 3^{ème} ou plus).

30% des diplômés qui ont obtenu leur baccalauréat en France occupent leur 1^{er} emploi dans leur département d'origine. Plus précisément, cela concerne 2 diplômés sur 3 originaires de Haute-Garonne et plus d'1 sur 5 de la région Midi-Pyrénées (hors Haute-Garonne) contre 1 diplômé sur 6 originaire d'une autre région française.

Ainsi, lors de leur 1^{er} emploi après le M2, 41% des diplômés travaillaient en Haute-Garonne, 9% dans un autre département de la région Midi-Pyrénées, 18% en Ile-de-France, 18% dans une autre région française, 1% en outre-mer et 13% à l'étranger.

Pour les diplômés qui ont exercé plusieurs emplois depuis le M2, on observe peu de changement entre la région de travail du 1^{er} emploi et celle au 1^{er} décembre 2014. Au moment de l'enquête la répartition des lieux d'emploi est donc très proche de celle observée lors du 1^{er} emploi. Enfin, notons que la moitié des étudiants qui travaillent à l'étranger exercent dans un pays européen (le plus souvent l'Allemagne et le Royaume-Unis).

● ● ●

Méthodologie d'enquête

L'enquête quantitative sur la situation professionnelle et les poursuites d'études des diplômés 2012 d'un Master 2 à UT1 Capitole a été menée entre début décembre 2014 et mi-mars 2015 par e-mail et par téléphone. 1645 personnes diplômées d'un Master 2 en 2012 et nées en 1982 ou après ont été sollicitées, 1187 ont répondu à l'enquête soit un taux de réponse de 72,2%.

L'analyse de l'insertion professionnelle porte sur les diplômés qui n'ont pas poursuivi d'études depuis leur M2. Cela concerne 678 individus soit 57% de la population cible qui a répondu à l'enquête.

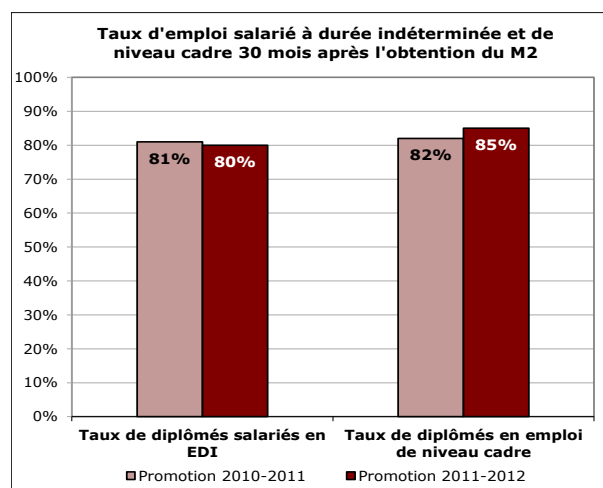
L'analyse des poursuites d'études après le Master 2 porte quant à elle sur l'ensemble des diplômés interrogés.

Au 1^{er} décembre 2014, le taux d'emploi à durée indéterminée (EDI) parmi les salariés est de 80%. Ce statut dépend surtout du nombre d'emplois occupés depuis le M2. Ceux qui occupent toujours leur 1^{er} emploi au moment de l'enquête sont plus souvent en EDI (86%) alors que ceux qui ont eu plusieurs emplois ont plus de difficultés à obtenir un emploi permanent (30% ont un EDD).

Par ailleurs, 85% des diplômés occupent un emploi de cadre au 1^{er} décembre 2014.

On observe une différence de taux d'EDI et d'emploi cadres entre les femmes et les hommes. Alors que 81% des premières ont un emploi de cadre, cela concerne 93% des hommes. De la même manière, le taux d'EDI est de 83% pour les hommes contre 78% pour les femmes.

Les taux d'EDI et d'emplois cadres sont très proches de ceux observés lors de l'enquête précédente.



Sources : Enquête Insertion Prof. et Poursuite d'études 2014 et 2013
Population : Diplômés d'un M2 en 2012 et 2011 à UT1 sans poursuite d'études après la diplomation (resp. 678 et 650 individus)

30 mois après le M2, les diplômés travaillent principalement dans les secteurs des activités spécialisées scientifiques et techniques (19%), de l'information et la communication (14%), de l'industrie (14%), des activités financières et d'assurance (12%) et des autres activités de service (11%).

87% des diplômés travaillent dans une entreprise privée au moment de l'enquête. Le lien entre le type d'employeur et le statut et niveau d'emploi est étroit. En effet, les diplômés qui travaillent dans le secteur privé ont plus souvent un EDI que les autres (83% contre 60% dans le secteur public). De

même, c'est dans le secteur public que l'on retrouve le moins de cadres (74% contre 86% dans le secteur privé).

96% des diplômés travaillent à temps plein au moment de l'enquête. Parmi les quelques diplômés qui travaillent à temps partiel, la moitié l'a choisi, les autres subissent cette situation. Le temps partiel concerne autant les femmes que les hommes.

Au 1^{er} décembre 2014, le salaire net moyen par mois hors prime équivalent temps plein (ETP) des diplômés travaillant en France est de 1838€. Si nous incluons les primes, nous atteignons un revenu moyen de 2010€ net par mois, sachant que les primes ou 13^{ème} mois concernent 61% des diplômés. Enfin, 2% gagnent le SMIC soit 1129€ net par mois ETP en décembre 2014.

Les diplômés salariés cadres en EDI ont un salaire ETP moyen supérieur de 13% (avec et sans prime) aux cadres qui ont un emploi à durée déterminée.

De plus, les diplômés qui exercent leur emploi de cadre en Ile-de-France ont un salaire net moyen ETP 17% plus élevé que les cadres qui travaillent dans une autre région française (avec prime et sans prime). Enfin, on remarque peu de différence de salaire entre les cadres qui exercent dans le privé et ceux qui exercent dans le secteur public.

Niveau de salaire des diplômés qui travaillent en France au 1^{er} décembre 2014

Salaire net mensuel hors prime ETP	1838€
Taux de diplômés qui payés au SMIC horaire	2%
Salaire net mensuel avec prime ETP	2010€
Taux de diplômés qui touchent des primes ou un 13 ^{ème} mois	61%

Sources : Enquête Insertion Prof. et Poursuite d'études 2014
Population : Diplômés d'un M2 en 2012 à UT1 sans poursuite d'études après la diplomation (678 individus)

Quel niveau d'adéquation entre l'emploi et la formation au 1^{er} décembre 2014 ?

Pour 3 diplômés sur 4, l'emploi au moment de l'enquête est en adéquation avec leur projet professionnel de fin d'études et pour 2 sur 3 avec la spécialité de leur Master 2.

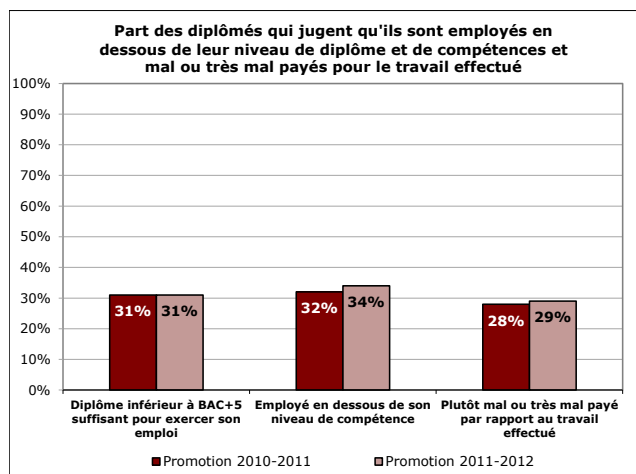
Lorsqu'ils déclarent qu'il existe une inadéquation entre l'emploi occupé et le contenu du M2, il s'agit d'une réorientation choisie pour 1 diplômé sur 2.

Au moment de l'enquête, 3 diplômés sur 10 jugent que pour tenir correctement leur emploi un diplôme inférieur à bac+5 est suffisant. En matière de compétences, 34% des diplômés pensent qu'ils ne sont pas employés à leur juste valeur.

Les salariés en emploi à durée déterminée et ceux qui occupent une profession intermédiaire ou un emploi d'ouvrier/employé jugent plus souvent qu'ils sont employés en dessous de leur niveau de compétence (45% pour les salariés en EDD, 79% pour les professions intermédiaires et 96% pour les employés/ouvriers) et qu'un diplôme de niveau inférieur au Master 2 est suffisant pour exercer leurs fonctions.

Interrogés sur leur niveau de salaire, 29% des diplômés considèrent qu'ils sont plutôt mal ou très mal payés par rapport aux fonctions qu'ils exercent. Alors que le statut d'emploi influence peu le sentiment d'être bien ou mal payé, ce n'est pas le cas du niveau d'emploi. En effet, les salariés qui occupent une profession intermédiaire jugent plus souvent qu'ils sont plutôt mal ou très mal payés par rapport au travail qu'ils occupent (53% contre 29% en moyenne).

Les taux de satisfaction par rapport à l'emploi occupé 30 mois après l'obtention du Master 2 sont très proches de ceux observés lors de l'enquête précédente.



Sources : Enquête Insertion Prof. et Poursuite d'études 2014 et 2013
Population : Diplômés d'un M2 en 2012 et 2011 à UT1 sans poursuite d'études après la diplomation (resp. 678 et 650 individus)

Enfin, 23% des diplômés indiquent qu'ils utilisent tous les jours les compétences acquises pendant leur Master 2 dans le cadre de leur pratique professionnelle. 42% utilisent souvent ces compétences, 28% rarement et 7% jamais.

Quelles difficultés d'accès à l'emploi ?

48% des diplômés de Master 2 considèrent que leur entrée sur le marché du travail s'est déroulée facilement ou très facilement et 21% normalement. Ainsi, 31% jugent que cette intégration s'est passée difficilement ou très difficilement. Ce chiffre est en augmentation (en lien avec la baisse des taux d'emploi) puisqu'ils étaient 25% à déclarer avoir rencontré des difficultés lors de l'enquête précédente.

Les diplômés qui ont rencontré ou rencontrent encore des difficultés évoquent prioritairement le manque d'expérience professionnelle dans le domaine recherché, de débouchés professionnels dans leur secteur d'activité et de réseau professionnel (plus de 80% de ceux qui rencontrent des difficultés évoquent ces éléments). Viennent ensuite le manque d'une ou plusieurs compétences spécifiques demandées par les employeurs (évoqué par 1 diplômé sur 2 en difficulté), et la méconnaissance des débouchés professionnels et/ou des employeurs potentiels dans leur domaine (4 sur 10 la citent).

De nombreux diplômés expliquent également en quoi leur insertion sur le marché du travail s'est déroulée sans difficulté. Ils évoquent alors l'importance du choix du stage et de l'entreprise dans laquelle celui-ci est effectué. Selon eux, nombreux sont les employeurs qui estiment que le stage de fin d'études ne constitue pas une expérience professionnelle substantielle. Effectuer son stage dans une entreprise qui pourra offrir par la suite un contrat, même en CDD, permet de se constituer une expérience professionnelle plus conséquente avant de chercher un nouvel emploi. Dans la même logique, l'alternance pendant le Master 2 est un moyen efficace de faire valoir une expérience professionnelle solide auprès des employeurs.

De plus, face à de faibles débouchés professionnels dans leur secteur, plusieurs diplômés évoquent la chance d'avoir pu solliciter des réseaux personnel ou professionnel (ce dernier s'étant alors le plus souvent constitué au fil des stages) qui leur ont permis d'accéder plus facilement à un premier emploi.

Les chiffres du MENESR...

Méthodologie

Par rapport à la population ciblée par l'analyse ci-dessus (diplômés n'ayant pas poursuivi d'études après le Master 2), celle définie par le Ministère de l'Education Nationale, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche (MENESR) est composée des mêmes diplômés à l'exception de ceux de nationalité étrangère, de ceux qui ont interrompu leurs études pendant deux années ou plus entre le baccalauréat et le Master 2 en 2012 ainsi que quelques individus exclus du champ de l'enquête par le MENESR avant même leur interrogation. A l'issue de l'enquête, les personnes répondants aux critères du MENESR représentent 506 individus.

Résultats

Au sein de la population définie par le MENESR, 85% des diplômés sont en emploi au 1^{er} décembre 2014, 12% à la recherche d'un emploi et 3% inactifs (année sabbatique, parent au foyer...). Le taux d'emploi est donc de 88% entre 27 et 30 mois après la diplomation. Ce taux est en légère baisse par rapport à la promotion précédente (91%).

En outre, parmi les salariés, le taux d'EDI au 1^{er} décembre 2013 est de 81%. Ce taux est très proche de la promotion précédente (80%) et inférieur à la promotion 2010 (84%).

82% des diplômés ont un statut de cadre au 1^{er} décembre 2014, 12% occupent une profession intermédiaire et 6% un emploi d'ouvrier/employé. Le taux de cadres ne cesse d'augmenter depuis la promotion 2009. Il était alors de 62% 30 mois après la diplomation, de 65% pour la promotion 2010 et de 77% pour la promotion 2011. Cet indicateur étant le résultat d'un recodage dans la mesure où les individus ont des difficultés à estimer leur niveau d'emploi, il doit être considéré avec précaution.

Enfin, le revenu moyen net par mois ETP hors prime des diplômés de la promotion 2012 répondants aux critères du MENESR est de 1831€ au 1^{er} décembre 2014. On observe une baisse de 3% par rapport à la promotion 2011 (1883€) et de 2% par rapport à la promotion 2010 (1863€).

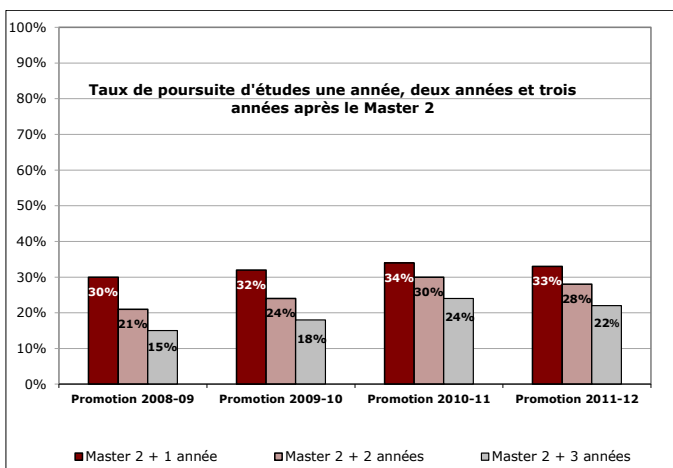
Quelles poursuites d'études après le M2 ?

43% des diplômés ont poursuivi ou repris des études depuis l'obtention de leur Master 2 en 2012.

Ce taux est particulièrement important parmi les étudiants de droit et de TSE (2 sur 3 ont poursuivi ou repris des études au cours des 3 années qui ont suivi le M2). Ils sont un tiers dans ce cas parmi les diplômés d'administration et communication. Enfin, les diplômés de l'IAE et d'informatique sont les moins nombreux à avoir poursuivi ou repris des études (respectivement 15% et 9%).

Quelle évolution des taux de poursuite et reprise d'études après le Master 2 ?

La part des diplômés de Master 2 inscrits dans un établissement d'enseignement supérieur après l'obtention de ce diplôme diminue d'année en année. L'année qui suit le M2 33% des diplômés poursuivaient des études, l'année suivante ils étaient 28%. Enfin, deux années après l'obtention du Master 2 22% des diplômés sont inscrits dans un établissement d'enseignement supérieur. Alors que ces taux étaient en augmentation pour la promotion 2011 par rapport aux promotions précédentes, on observe pour la promotion 2012 une stabilisation. Ces taux sont en effet très proches de ceux observés lors de l'enquête précédente.



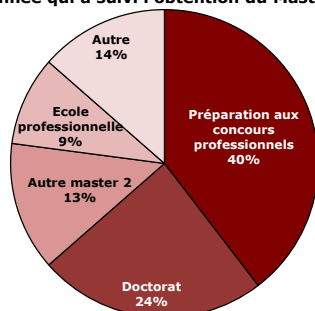
Sources : Enquête Insertion Prof. et Poursuite d'études 2014, 2013, 2012, 2011
Population : Diplômés d'un M2 en 2012 et 2011 à UT1 sans poursuite d'études après la diplomation.

Quelles études poursuivaient les diplômés l'année qui a suivi le Master2 ?

Parmi les diplômés qui ont poursuivi des études pendant l'année universitaire 2012/2013, 38% suivaient une préparation aux concours professionnels,

23% étaient inscrits en doctorat, 13% à nouveau en Master 2, 9% dans une école professionnelle, et, enfin 13% suivaient un autre type d'études. Cette répartition est fidèle à celle observée lors de l'enquête précédente.

**Type d'études poursuivies en 2012/2013
(année qui a suivi l'obtention du Master 2)**



Sources : Enquête Insertion Prof. et Poursuite d'études 2014
Population : Diplômés d'un M2 en 2012 à UT1 sans poursuite d'études après la diplomation (678 individus)

73% des diplômés inscrits en doctorat en 2012/2013 effectuent leur thèse à UT1, 11% dans un autre établissement français et 16% à l'étranger.

L'inscription à UT1 concerne en revanche 30% des diplômés qui préparent un second Master 2 en 2012/2013. 58% préparent ce diplôme dans un autre établissement français et 11% à l'étranger.

1 diplômé sur 2 qui prépare un second Master 2 en 2012/2013 s'y est inscrit pour élargir ses connaissances et compétences en vue de sa future insertion professionnelle alors que 4 sur 10 déclarent qu'ils ont effectué un second Master 2 pour se spécialiser davantage.

Pour finir, les diplômés inscrits à la préparation des concours professionnels en 2012/2013 sont tous diplômés de droit. Parmi eux, 6 sur 10 sont inscrits à UT1 pour préparer ce(s) concours, les autres dans une autre région française que Midi-Pyrénées.

Notons que pour se présenter au(x) concours professionnel(s) visé(s), 1 diplômé sur 2 déclare que son inscription à un cursus de préparation était obligatoire.

●●● Pour en savoir plus

<http://www.ut-capitole.fr/ofip>

Insertion professionnelle et poursuites d'études des diplômés de Master 2 de l'université Toulouse 1 Capitole – Analyse par composante, Promotion 2012, Manon Brézault, à paraître en juillet 2015

Insertion professionnelle et poursuites d'études des diplômés de Licence Professionnelle de l'université Toulouse 1 Capitole, Promotion 2012, Manon Brézault, mai 2015

Insertion professionnelle et poursuites d'études des diplômés de Master 2 de l'université Toulouse 1 Capitole – Analyses globales et par composante, Promotion 2011, Manon Brézault, juin et septembre 2014